

Rhône Contre les crues, elles prônent plusieurs petits barrages naturels

L'association de Sauvegarde de la vallée vivante du Garon propose une alternative au projet de trois grands barrages sur le Garon et le Mornantet à l'instar de ce qui se fait en Slovaquie ou en Norvège pour préserver la faune, la flore ainsi que les populations.

Rédouja Mérabti - Aujourd'hui à 18:00 | mis à jour aujourd'hui à 19:01 -
Temps de lecture : 4 min



Près du Garon à Brignais. Christine Bisch, secrétaire de l'association (à dr.) et Valérie Valette, réalisatrice et activiste au sujet de l'eau. Photo R. M.

Soutenue par des associations écologiques, des experts, des professeurs, la Sauvegarde de la vallée vivante du Garon, association constituée à la suite du projet de construction de trois barrages « écrêteurs » contre les crues du Garon (dans la vallée en Barret et La Planche) et du Mornantet à Givors, dit ne pas avoir voix au chapitre.

« Si le risque de crue importante est bien réel, il serait opportun d'abord de ne pas continuer à artificialiser les sols et à détruire les écosystèmes », martèle Christine Bisch, secrétaire de l'association.

Sans détruire la vallée, en intervenant en amont, sur les bassins versants, on peut réduire à la fois l'inondation ET la sécheresse en alimentant les nappes phréatiques. Il suffit de le vouloir. Les exemples réussis ne manquent pas.



L'association est vent debout contre ce projet. Photo R. M.

Valérie Valette s'était battue pour préserver le fleuve Loire

La mobilisation citoyenne n'a jusqu'ici pas pesé sur la décision des élus composant le Smagga (Syndicat de mise en valeur d'aménagement et de gestion du bassin-versant du Garon) empressés de protéger les populations d'une potentielle crue centennale, après celle de 2003.

L'association est donc passée à l'étape supérieure, s'entourant de Valérie Valette, activiste et réalisatrice de plusieurs documentaires sur l'eau pour son expertise. Une zadiste de la première heure, aux côtés de « SOS Loire vivante », qui a lutté dans les années quatre-vingt/quatre-vingt-dix contre le projet de quatre barrages et de nombreuses digues pour dompter la Loire.

« Cette campagne a eu du bon. Elle a permis des solutions alternatives aux barrages avec une nouvelle approche de la gestion des cours d'eau », s'enorgueillit l'intéressée.

À lire aussi

>> [Inondations : trois projets de barrages sur le Garon et le Mornantet](#)

« Une expérience concluante en Slovaquie »

Elles citent les travaux de deux hydrogéologues, le Slovaque Michal Kravcik et le Norvégien Bent Braskerud.

« Les deux utilisent des petits barrages naturels en nombre, dans les fossés des bassins-versants, pour retenir l'eau qui va s'infiltrer dans la nappe phréatique et alimenter les cours d'eau. Ces constructions ont l'avantage de retenir aussi les sédiments, la terre, et autres embâcles », décrypte Christine Bisch.

« En les multipliant, on permet à l'eau de percoler. En Slovaquie, l'expérience financée par son gouvernement et l'UE (Union européenne) a été concluante dès le premier gros orage. Les puits à secs se sont remplis et les lits de rivières regonflés », complète Valérie Valette.

>> [Le projet de barrages sur le Garon et le Mornantet ne fait pas l'unanimité](#)

« Étudier sérieusement cette alternative »

N'y a-t-il pas danger à calquer ce modèle à Brignais ? Résisteront-ils à une crue centennale ? « Dès qu'on est dans un bassin-versant comme c'est le cas dans la vallée en Barret, la configuration reste la même. Après, c'est ce qu'on demande au syndicat de rivière ou à l'Agence de l'eau : étudier sérieusement cette alternative qui serait la solution aux inondations, contre la sécheresse et l'érosion par ruissellement », poursuit l'association.

Aujourd'hui, même avec tous les aménagements réalisés le long de la rivière, personne n'est capable de quantifier la diminution du risque depuis la crue de 2003, fait remarquer Christine Bisch. Qui veut avoir accès au rapport d'expertise établi après cette crue exceptionnelle pour en connaître les causes. Et d'insister : « L'objectif n'est pas de passer en force. Pour nous, ce projet pilote aurait valeur d'exemple au niveau national. »



Serge Bérard, maire de Brignais : « Ce serait mission impossible »

« Il n'y a pas d'impact piscicole, environnemental en dehors du chantier », conteste le maire (divers droite) de Brignais Serge Bérard, soulignant que le barrage initialement prévu dans le fond de vallée a été déplacé à cet endroit pour en limiter l'impact sur la faune et la flore. Il reconnaît toutefois que sur les accroches de l'ouvrage, quelques arbres seront coupés. « On fera des plantations dans la foulée en privilégiant des essences plus adaptées au réchauffement climatique », assure-t-il.

« Je les ai rencontrés à plusieurs reprises »

Alors que l'association se plaint de ne pas avoir été associée au projet, le maire dément : « Dès l'instant où ils m'ont dit découvrir le dossier en décembre 2022, je les ai rencontrés trois fois quand bien même ce projet, qui en est à la phase avant-projet, avait déjà fait l'objet sous Paul Minssieux, mon prédécesseur et président du Smagga, de réunions de concertation. » Le syndicat de rivières travaille depuis quinze ans sur ce dossier validé par l'État en 2018.

Serge Bérard poursuit son raisonnement : « Savez-vous quelle quantité d'eau il faut retenir pour éviter que Brignais soit inondée en cas de crue centennale ? Près d'un million et demi de m³ dans la Vallée en Barret et en amont (entre Messimy et Thurins) près d'un million. Si on retient la proposition de l'association, il faudrait quelque 1 500 petits barrages. À quel coût ? Pour moi, ce modèle n'est pas transposable chez nous car ça ne correspond pas aux caractéristiques de notre bassin-versant ». « Aucune de nos équipes à ce stade ne veut étudier de manière approfondie cette solution », clôt le maire de Brignais, estimant qu'en termes de coût, de procédure administrative, « ce serait mission impossible ».

R. M.